

# Forum Maison de Quartier du Désert 2015

## **Madame Laurence Baly**

Bonjour tout le monde, je souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Je suis très contente de constater qu'il y ait toujours autant de monde à ce 4<sup>ème</sup> Forum.

Je tiens également à remettre à M. Tosato Le plan in officiel du quartier réalisé pour le safari ayant eu lieu juste avant ce Forum.

Je passe maintenant la parole à M. Oscar Tosato, municipal.

## **M. Oscar Tosato**

### **Historique**

Je souhaite la bienvenue à toutes et tous et remercie Mme Baly ainsi que M. Cherix pour cette balade alternative à laquelle j'ai pu participer. Au départ, je me suis permis d'intervenir pour donner quelques précisions concernant l'école. Puis, je me suis dit que je n'étais pas là pour intervenir, mais pour voir le quartier différemment. J'ai donc décidé de me taire et de me laisser porter.

Aujourd'hui, nous sommes là pour un motif bien simple : nous annonçons l'ouverture de la mise à l'enquête publique de la transformation de la Maison du Désert. Vous verrez, tout au long de la journée, le suivi de la procédure administrative, elle-même suivie d'une procédure publique. Sans doute savez-vous qu'en tant que public, il vous est aussi possible de donner votre avis. Dans ce processus, nous avons tenu à vous informer à l'avance de ce qu'il se passera, afin que vous puissiez vous préparer à modifier ou à vous opposer au projet, comme bon vous semblera !

Premièrement, je commencerai par un intéressant petit historique du chemin qui nous a amené jusqu'à aujourd'hui, en passant par la proposition de mise à l'enquête. Ainsi que vous le savez sans doute, la Maison du Désert a été achetée par la Ville en 1987, et tient compte d'un certain nombre de promesses et d'engagements pris auprès de la famille Rivier, relativement à l'affectation de ce bâtiment. S'il est clair que l'achat est une étape, la transformation, la décoration et l'utilisation en sont d'autres, cela d'autant que cette Maison est historiquement classée et que l'on ne peut pas y faire n'importe quoi ! Dès lors, après plusieurs études, nous avons rapidement constaté qu'il y avait un certain nombre d'investissements à faire. Tout de suite, des divergences eurent lieu au sein de la Municipalité, concernant la future affectation de cette Maison. Destinions-nous cette Maison à un projet privé ou à un projet public ? Il est clair que ces deux options sont totalement différentes. Bien sûr, pour prendre cette décision, il nous a fallu trouver un consensus. Les consensus sont souvent longs à aboutir. Or, nous ne pouvions pas laisser la Maison vide : les maisons de cette catégorie doivent être chauffées pour ne pas se détériorer. Nous avons donc décidé, en attendant que les réflexions soient développées et aboutissent, que nous allions mettre la Maison à la disposition de *l'Association pour le Logement des Jeunes en Formation (ALJF)*. Vous avez sans doute vu, entendu parler, lu des éléments au sujet de l'occupation de la Maison, jusqu'au célèbre incendie. Celui-ci a mis en évidence l'urgence de procéder aux transformations d'isolations et d'investir dans le projet de rénovation. A partir de ce moment-là, je ne parlerai pas des occupations qu'il y eut par la suite, il devint évident pour la Municipalité de trouver un partenaire dans le privé, afin de commencer les travaux. Cela ne fut pas chose facile. Un engagement financier important était nécessaire : plusieurs millions allaient être engagés. Nous avons donc imaginé plusieurs possibilités. Par exemple, nous avons eu des contacts relativement aboutis avec une église désireuse de reprendre la Maison pour

ses activités, mais qui tout d'un coup a tourné court. C'est à ce moment que des gens de droit se sont décidés à y investir de l'argent et à se lancer dans un projet immobilier. Ces personnes-là devaient s'engager à conserver la structure historique de la Maison. A ce propos, il y a des pièces, des murs, des toitures, des cloches à préserver. Après plusieurs rencontres, nous nous sommes rendus compte, avec le responsable des monuments historiques, que ces personnes étaient en train de passer par-dessus les contraintes incombant aux monuments classés. Nous avons immédiatement ainsi dû cesser cette collaboration. Dans ce contexte, le mot *immédiatement* prend toujours un certain temps. C'est à ce instant-là que nous avons pleinement compris, qu'en devant préserver son aspect historique, la Maison ne pouvait pas faire l'objet d'un programme immobilier « *standard* ». C'est alors que nous en sommes venus au fait qu'il fallait en avoir une utilisation publique. Après en avoir parlé avec Mme Papaux et M. Verheyen (directeur de la FASL), nous en avons conclu que nous étions partants pour transformer cette Maison en Maison de Quartier. La première opération fut de consulter l'Association du Centre Socioculturel de Boisy. Un jour, sans dire pourquoi ni comment, j'ai demandé aux membres du comité de venir dans nos bureaux. Le comité a demandé si les animateurs pouvaient venir, j'ai répondu : « Pas de problème, plus on est mieux c'est ! ». Je leur ai ensuite expliqué que j'avais demandé à la Municipalité que cette Maison soit destinée à devenir une Maison de Quartier. Je leur ai demandé si le projet les intéressait et s'ils étaient *partants* pour cette aventure. En simplifiant, je pense que durant cette petite heure passée ensemble, j'ai ressenti beaucoup de positivité. J'ai donc pris contact avec la responsable du service du logement, afin de lancer la phase initiale de cette entreprise. Bien entendu, nous parlons d'un investissement financier considérable. Mme Papaux, cheffe du service de la jeunesse et des loisirs (SJL), devait l'insérer dans un compte d'investissement et devait établir un budget. Or, en référence à l'importance du projet, ce ne fut pas une mince affaire. De plus, nous avions imaginé que nous pouvions aussi collaborer avec le secrétariat de la Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise (FASL), étant donné que nous participons au financement de leurs locaux. Mais par la suite, nous avons renoncé à poursuivre cette idée et avons accepté que tous les locaux puissent être rêvés, imaginés pour la Maison de Quartier. Il est vrai qu'au préalable, nous pensions épargner un loyer. Il faut aussi ajouter que lorsqu'on parle de la FASL, nous faisons référence à une fondation entièrement financée par le service jeunesse et loisirs. La FASL, avant d'être une fondation, était un service de la Ville. Les animateurs étaient des employés de cette dernière. Si nous avons transformé la FLCL en FASL, en la détachant des services de la Ville, c'était bien dans l'objectif que les différentes recherches de fonds – afin de soutenir des animations budgétées pour les uns et/ou pour les autres – puissent être obtenues des privés. Autrement, il aurait fallu demander l'argent à la Ville de Lausanne. Lorsqu'on évoque la FASL, on parle de son indépendance au niveau de l'animation. On parle aussi d'une fondation soutenue par la Ville de Lausanne à hauteur de plus de dix millions de francs. Ce fait a une certaine importance sur la conduite des projets.

Par la suite, la décision municipale « *Transformer la Maison Rivier en une Maison de Quartier* » fut acceptée et nous avons fait une communication au Conseil communal, en mars 2011. Puis, nous avons engagé une procédure. A cet instant, en collaboration avec le service d'architecture de la direction des travaux de la Ville de Lausanne, le service du logement de la direction des logements et de la sécurité de la Ville de Lausanne, nous avons imaginé et lancé un concours, duquel trois objets furent sélectionnés. Nous avons travaillé avec une commission dans laquelle étaient représentées la FASL et l'Association du Centre Socioculturel de Boisy. Dès le départ, nous avons collaboré avec les architectes : nous avons travaillé avec vous. Je peux vous assurer que ce n'est généralement pas la procédure suivie pour tous les objets immobiliers. Elle a ses avantages et ses inconvénients. Elle comporte surtout des délais. L'architecte ayant porté le projet est présent et assurément content aujourd'hui, mais nous l'avons fait œuvrer, en fonction des besoins qui étaient exprimés par les

différentes parties, les services de l'administration communale, ainsi que par la FASL et l'Association du Centre Socioculturel de Boisy. Ces derniers pouvaient être consultés à certains moments, en vue d'affiner le projet. A la fin de toutes ces démarches, et nous en sommes là, le bureau LVPH et Monsieur Thomas Jundt, ingénieur, sont entré en scène.

Sur la base du projet, le 1<sup>er</sup> avril 2014, a été adopté le préavis « *Transformation de la Maison du Désert en Maison de Quartier* », avec au départ, une demande d'un crédit d'étude, puis d'une extension du compte d'attente. Il est clair que toutes ces études doivent être budgétées. Nous avons un mandat insuffisant, avec des procédures attendues, mais cela a néanmoins été accepté. Nous sommes alors entrés dans une phase de consultation importante. La commission des utilisateurs a ciblé les besoins liés au projet, chose qui a vraiment toujours fait l'objet d'un processus participatif : entre 2013-2014, huit rencontres de la commission d'étude de la transformation de la Maison du Désert en Maison de Quartier ont eu lieu afin de préparer le projet de mise à l'enquête. Dès la mi-février 2015, une mise à l'enquête du projet « *Transformation de la Maison de Quartier* » fut déposée. Maintenant, ce processus est lancé et supervisé par M. Baud de la direction des travaux. C'est pourquoi, il est possible d'informer les citoyens du projet de construction et/ou de transformation, puisqu'il s'agit d'une mise à l'enquête publique. Celle-ci contient les informations nécessaires et légales relatives à la demande de permis de construire, et surtout, fait significatif, permet aux citoyens de consulter le dossier à la commune. Si vous n'êtes pas d'accord, vous pouvez vous y opposer partiellement, totalement ou faire un certain nombre de remarques qui seront analysées par les services. Il y a parfois des remarques légales et l'on doit changer des éléments, parce qu'effectivement, l'on constate que légalement nous y sommes obligés. Les oppositions passent en municipalité qui valide ou non ces dernières pour permettre de faire avancer le processus. Lorsque la mise à l'enquête sera publique, lorsque les panneaux seront devant la Maison du Désert, vous aurez trente jours afin de consulter le dossier. C'est aussi pour cette raison que nous sommes là aujourd'hui : vers mi-mars, la consultation commencera et vous avez déjà le temps de vous y préparer. Le « traditionnel » reproche que l'on nous fait est que la mise à l'enquête ne joue pas, parce que « *c'est les vacances* » et que les gens sont pour la plupart absents. Mais cette fois, vous saurez !

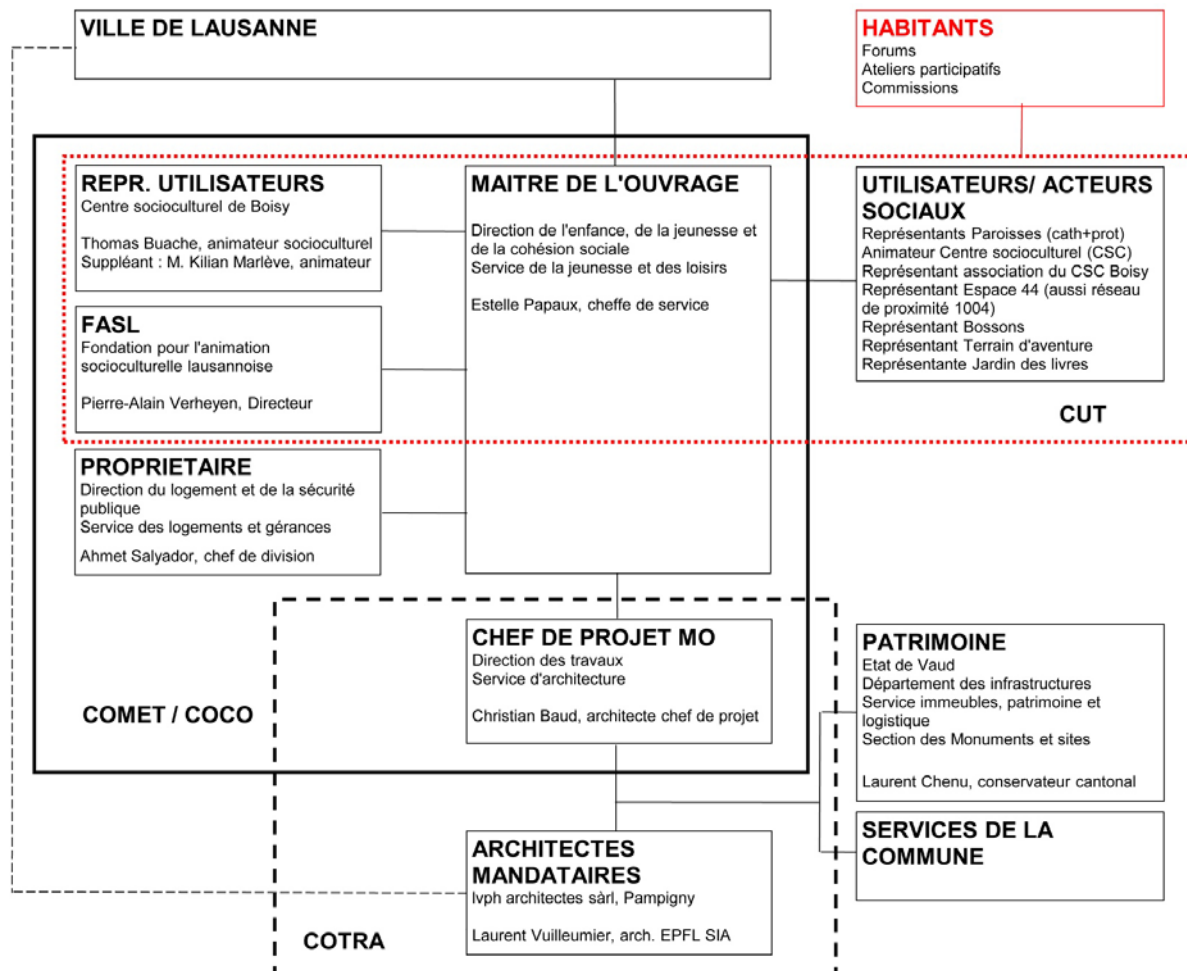
Concernant les délais du projet, vous avez la dépose de la demande de permis de construire en février 2015. Tout un processus analyse chaque élément lié à la construction dans les différents services et verra son aboutissement, dès l'obtention du permis de construire estimée au mois d'octobre 2015. Parallèlement, la dépose du préavis effectuée par Mme Papaux, au mois de mars 2015, en vue d'obtenir le crédit de construction, l'obtention du permis de construction par le Conseil communal dépendront de la rapidité d'examen des objets par les membres du Conseil. Nous en arrivons à ce qui nous intéresse : le début des travaux. Si tout se déroule bien, ceux-ci commenceront en novembre 2015 et la fin des travaux est projetée pour décembre 2016. Toutefois, il peut y avoir des variations de délais en raison de la neige, du gel ou encore d'autres facteurs.

Voici maintenant quelques photos pour vous rappeler l'objet des transformations : c'est un défi important pour les architectes.



## L'organigramme

En général, c'est à ce moment-là que cela se gâte : lorsqu'on vous présente l'organigramme de comment se prennent les décisions. Mme Papaux, cheffe du service la jeunesse et des loisirs m'a préparé cet organigramme.



Sur ce support, vous voyez tout en haut qu'il y a la Ville de Lausanne. Je n'ai pas oublié de vous y mettre. On ne le dira jamais assez : la Maison vous appartient ! Mais même si le projet vous appartient, la Ville de Lausanne en reste le propriétaire. Depuis que je suis conseillère municipale, nous avons construit en 2012 la Maison de Chailly, transformé l'église de St-Luc en Maison de Quartier. Dans un bâtiment du quartier des Faverges, nous avons pour projet d'ériger une nouvelle Maison de Quartier, et ici, au Désert, une autre Maison de Quartier. Si je souligne le contexte, c'est parce que M. Cherix a commencé la visite du quartier devant *l'Espace 44*, en disant : « *Ici c'est l'espace 44, Centre Socioculturel et je me demande encore comment on peut faire de l'animation socioculturelle dans un bunker sans fenêtres* » et a ajouté que « *l'animation devait être de grande qualité pour qu'on veuille bien y venir* ». Il avait et a toujours raison. C'est certainement aussi à cause de cela que les animateurs socioculturels se sont regroupés, afin de réfléchir aux besoins en locaux pour l'animation socioculturelle. Avec la FASL, et donc avec M. Verheyen, nous avons à chaque fois trouvé de nouveaux locaux. Lorsqu'on se trouve impliqué dans un projet comme celui-ci, on doit porter un certain nombre de responsabilités. La première responsabilité est celle du Maître d'ouvrage. Le Maître d'ouvrage, dans ce cas, s'avère être la direction, et plus précisément, la cheffe de service. En dessous du Maître d'ouvrage, vous avez les acteurs. Notre direction collabore toujours avec celle des travaux, représentée par M. Baud, ici présent. Par conséquent, nous avons le Maître d'ouvrage et le maître d'œuvre et dans cet ouvrage, en dessous, nous travaillons avec ceux qui construiront. Ce sont ceux qui ont gagné le concours. Dans notre cas, il s'agit du bureau d'architecte LVPH, avec M. Vuilleumier qui est parmi nous, aujourd'hui. Le maître d'ouvrage doit lui-même se référer à d'autres groupes que vous avez en rouge, soit : les représentants des utilisateurs. Les représentants des utilisateurs sont le Centre Socioculturel de Boisy. Ce sont eux qui les premiers sont venus dans mon bureau, accompagnés des forces professionnelles, les animateurs, et que j'ai rencontré. Vous avez ensuite la FASL, organe fédérateur regroupant les centres socioculturels, et là, notre interlocuteur privilégié : M. Verheyen. Ce dernier aura la gestion de la Maison. A ce titre, M. Verheyen participe à toutes nos discussions. Puis, vous avez aussi le représentant du propriétaire. Quand on doit construire un objet, par exemple une maison, il faut assumer ensuite les transformations, les rénovations. En lien avec ce point, nous travaillons avec M. Ahmet Salyador du service des logements et gérances, car dans ce cas, le service du logement sera le propriétaire. Mme Papaux paiera un loyer à ce dernier, puisque le service jeunesse et loisir paye un loyer afin de respecter chacun des principes de la comptabilité communale. Vous avez ensuite le Maître d'ouvrage, toujours Mme Papaux. C'est pour cette raison qu'elle est mon fer de lance qui négociera avec les utilisateurs et les acteurs sociaux. Ceux-ci sont l'ensemble des représentants qui ont été déterminés pour participer à la Maison de Quartier. Puis, viennent les représentants du Jardin des Livres, du Terrain d'Aventure, des Bossons, de *l'Espace 44*, du Centre Socioculturel et puis des paroisses. Il y en aura peut-être d'autres. Les représentants des utilisateurs sont en lien avec le groupe numéro un : ce sont bien sûr les habitants. Les habitants participent grâce aux Forums de Quartier. C'est le système participatif imaginé et choisi, lors des discussions entre nous tous, grâce aussi aux animateurs socioculturels, forgés et formés à ce type de collaboration. Cela est aussi possible, parce que dans votre quartier vous avez l'habitude de réfléchir de cette manière-là – et vous avez la chance d'avoir des personnalités impliquées comme M. Cherix, architecte ou M. Racine, géographe qui bien sûr sont des tenants de ce concept de participation.

Ainsi que vous pouvez le voir, un certain nombre de termes plus ou moins curieux apparaissent sur l'organigramme : par exemple, la CUT. Il s'agit de la commission des utilisateurs, reliée par des traitsillés rouges. Les membres de cette commission sont ceux qui ont des idées, ce sont aussi les associations qui vont dire que tel endroit doit être utilisé pour ça. La commission représente les utilisateurs : ils sont là de manière consultative.

Plus bas, vous avez la COMET qui deviendra la COCO, soit la commission d'étude, incluant tous les partenaires institutionnels prenant des décisions. Dès que le permis de construire sera posé, cette commission sera transformée en commission de construction. Puis, vous avez un autre trait tillé : il représente ceux qui « *attrapent des cheveux gris* ». Ce sont ceux qui le soir, parfois, se demandent s'ils vont continuer de travailler parmi nous. Ce sont ceux aussi qui me disent « *Nous avons besoin de CHF 350'000.– pour le chauffage* », et qui tout d'un coup, viennent me voir en me disant : « *M. Tosato, avec ce qu'on a découvert, il nous faudrait CHF 750'000.–* ». C'est la commission des travaux composée de ceux qui sont confrontés directement à la municipalité et ils ont l'habitude, chez nous, de travailler avec M. Baud.

Sincèrement, cela me fait plaisir, et je vous le dis, non sans émotion, parce qu'il y a bel et bien des défis pour moi. Le fait de travailler avec M. Cherix qui connaît le projet, avec M. Vuilleumier, avec les animateurs socioculturels, a tendance à partir dans tous les sens. Quand vous devez gérer et que vous êtes dans une administration aussi rigide que la Ville, ce n'est pas comme de la sorte que l'on procède généralement. C'est pourquoi, je suis particulièrement heureux que nous essayons tous de dépasser nos limites. Dans ce projet, nous avons essayé de construire les transformations non pas comme les architectes restaureraient un bâtiment historique, de façon bien cadrée. Non, nous sommes partis de « quelque chose d'historique » et l'on va devoir respecter quelques siècles d'histoire. Mais, nous animerons ces quelques siècles d'Histoire tout en tenant compte des besoins des habitants d'aujourd'hui et de nos enfants de demain. Le voilà, le grand défi et je vous remercie d'y avoir participé. Vous le savez, et peut-être n'ai-je pas besoin de vous le redire, mais le fait de venir aux moments où c'est nécessaire, lorsque l'on prend des décisions – alors, que le reste du temps vous vous consacrez à vos engagements auprès des habitants –, est formidable.

Dans tous les Forums de Quartier j'ai senti une grande envie de participer, une envie d'être actif. Alors nous y voilà : les transformations vont se faire avec les futurs usagers de la Maison de Quartier. Il y aura des représentants du quartier et des usagers dans la commission d'étude et dans la commission de construction, une commission des utilisateurs dessinant les pourtours et communiquant les besoins et les modifications à la commission de construction. Il est clair que lorsqu'on parle des besoins, l'on doit bien s'imaginer que ce sont peut-être les animations qui elles-mêmes les généreront. Néanmoins, quand on parle d'un projet, il nous faut savoir à quoi il va être utilisé. Et puis, il y aura nécessairement un coût et se sera à nous de savoir si ce coût devra être pris en charge par la commune ou s'il sera porté par une autre forme de financement. Bien sûr, que l'on doit être très attentif, mais nous sommes équipés : c'est la quatrième Maison de Quartier. Dès lors, c'est ensemble que nous mettons en place une gestion de projet. Il y a dans la procédure participative, interactive, réciproque entre vous et nous, concertée, négociée. Il y a, et je n'apprends rien à M. Cherix, il y a bien sûr : le Forum des habitants, ainsi que plusieurs commissions issues du quartier, aidant à la mise en œuvre. Par exemple, nous avons une commission cuisine qui a planché sur le projet d'aménagement. Il y a des ateliers participatifs en cours, dont on a toujours avec M. Verheyen accepté des projets. Parmi les exemples de projets cités précédemment, en l'occurrence la Maison de Quartier de Chailly, nous avons accepté que les habitants imaginent l'aménagement de leur salle de spectacle. C'était allé très loin : les habitants étaient partis voir des salles de spectacles dans d'autres lieux du canton, durant leurs weekends. Ils ont aussi choisi les chaises qui ont été faites par la Fondation des Oliviers, dans le cadre d'un projet participatif avec une institution de personnes dépendantes. Même si après nous avons dû changer les chaises, parce qu'elles n'étaient pas aussi résistantes que ce qu'on avait imaginé, en rapport avec les besoins d'une Maison de Quartier. Mais une chose est certaine : nous savons aussi prendre des risques. Vous pouvez imaginer des choses, et si le projet est bien ficelé et bien amené, nous saurons vous faire confiance.

Pour conclure cette introduction au Forum Maison de Quartier, je souhaite remercier toutes celles et ceux qui travaillent, y consacrent leurs soirées, leurs weekends, et même le jour de la Saint-Valentin ! Maintenant passons aux choses sérieuses : les plans de la Maison que vous allez bientôt intégrer. Je laisse la parole à M. Vuilleumier et vous remercie encore toutes et tous.

### **M. Vuilleumier**

Merci M. Tosato, bonjour à tous. Nous sommes le bureau LVPH architectes. Derrière ce nom un peu barbare il y a les initiales des deux associés, moi-même et mon cousin, Laurent Vuilleumier et Paul Humbert. En ce jour de Saint-Valentin, je vais essayer de vous communiquer notre amour pour cette Maison. Ça fait maintenant deux ans qu'on travaille là-dessus, il y a vraiment un grand travail qui a été fait, par notre bureau puis tout ce grand processus que M. Tosato a résumé mieux que moi pour arriver à cette phase cruciale qui est la mise à l'enquête.

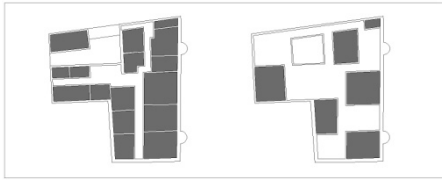
Vous connaissez le contexte général. J'aimerais souligner qu'à la base c'est un ensemble. C'est un parc, une Maison de maître, une Ferme qui formaient cet ensemble appelé "La campagne du Désert". C'est vraiment un ensemble qui a une entité plus large que celle de la Maison dont nous allons parler aujourd'hui. Je vous signalerai que le parc est classé 1 aux Monuments et sites, donc qui a la même note que la cathédrale de Lausanne. C'est un élément qui est à souligner, je pense, dans ce contexte. Et ce qui s'est passé depuis l'acquisition de cette Maison et du domaine par la Ville de Lausanne c'est que le parc est devenu public et la Maison elle est restée privée, elle est habitée actuellement. Le projet, pour nous, c'est de redonner la Maison à son parc, de redonner la Maison à son Jardin et de l'ouvrir au public pour l'intégrer à l'ensemble qu'elle constitue avec le parc et la Ferme.

Pour parler directement des aménagements proches de la Maison qui concernent la mise à l'enquête:



On voit la maison, avec la cour, l'entrée avec cet ovale qu'on ne voit plus actuellement parce que des arbres ont poussés et qu'il y a beaucoup de voitures qui sont parkées dans cette zone. Tous ces aménagements ont été travaillés, élaborés en collaboration avec le SPADOM, le Service des Parcs et Domaines de la Ville de Lausanne. Les contraintes que l'on avait c'était de rendre accessible l'entrée de la Maison aux personnes à mobilité réduite donc aux chaises roulantes et aussi de redonner une qualité à cet ensemble. On voit qu'il y a une entrée qui se fera par le bas et une entrée qui va se faire par la cour. Toute la partie du jardin devant la Maison (côté étang) fera l'objet d'un projet plus tard du Service des Parcs. Il y a aussi un élément assez curieux; un poulailler ou un pigeonnier, on ne sait pas trop, qui lui, retrouve aussi sa place avec la Maison, et un parcours qui va rejoindre la grande allée. Il y a aussi des places de vélos qui sont le long du mur de soutènement, un escalier qui rejoint la cour et un passage élargi, parce que maintenant il y a un petit balcon qui relie le jardin à la cour et une volonté du projet était d'élargir ces passages pour rendre une circulation à l'échelle du quartier ou à l'échelle publique autour de la Maison. Il y a aussi deux places de déposes et puis on voit aussi une particularité, au niveau des trait tillés: c'est la limite parcellaire. Donc on voit qu'au-dessus, c'est

une parcelle privée qui bénéficie d'un droit de passage sur la parcelle de la Ville de Lausanne et la Maison de Quartier a aussi un droit de passage sur la parcelle du voisin.



A l'intérieur de la Maison, vous voyez à gauche la typologie originale. C'était une Maison de Maître, donc il y avait une partie d'annexes destinés plutôt au service, il y avait une partie aussi qui était un ancien laboratoire de chimie, la cour et puis les pièces majeures qui étaient sur la façade Sud de la Maison. Et vous avez aussi au fond le couloir qui desservait ces pièces.

Quand on crée une Maison de Quartier c'est important de faire vivre cette Maison, pas qu'on se retrouve au fond d'un couloir avec des petites pièces. Donc notre intervention de base est de supprimer quelques-unes de ces cloisons pour rompre cette monotonie du couloir et ouvrir, faire un espace continu qui circule entre les pièces qui sont fermées et qui ont des activités spécifiques. Bien sûr que les pièces plus ouvertes peuvent aussi se fermer mais elles ont une vocation à être plus aérées et plus fluides.



Maintenant c'est la partie plus technique avec les plans. On commence par le rez-inférieur qui est le sous-sol. Il est semi enterré. Il y a un accès par le parc et on a deux caves. Une première cave qui sera un atelier et une deuxième cave à l'arrière qui sera un local technique pour le bloc de ventilation de ces espaces et aussi des espaces du haut. On a dans le porche deux petites zones de stockages qui sont historiques. On va refaire un porche proche de celui qui est actuellement. Et puis vous retrouvez l'escalier qui rejoint la cour. Cet étage-là n'a pas de connexion directe avec le rez-de-chaussée, chose que l'on a très vite abandonné dans le projet parce que creuser un tunnel pour rejoindre l'escalier aurait été complètement farfelu.



Le plan du Rez-de-chaussée, donc le niveau principal où on voit que l'entrée se fera par la cour. Un dispositif de rampe qui permet d'accéder sans trop de difficulté et l'entrée historique qui va se refaire par cette porte-là alors que l'entrée actuellement se fait par le côté. On arrive sur un grand



espace d'accueil qui distribue deux pièces qui peuvent fonctionner soit ensemble soit séparément. Un petit bureau sur la gauche ici et les deux pièces qui sont des salles polyvalentes. Depuis l'accueil on a aussi accès à l'ascenseur qui distribue tous les niveaux et les demi niveaux, parce qu'on a la particularité d'avoir une différence d'un demi niveau entre le bâtiment principal et l'annexe, et puis l'escalier principal qui dessert tous les étages. Au fond de l'annexe, on arrive à un local de stockage, pour les nettoyages, l'entretien. Il y a la chaufferie qui se trouve à côté, et puis la cour arrière avec sa fontaine et la cuisine qui est en accès direct avec l'accueil et la cafeteria. La cuisine fait l'objet d'un atelier participatif, donc on a ici un aménagement qui tient un peu près compte de ces demandes mais il est possible qu'il y ait des choses qui puissent être modifiées par la suite et on l'a indiqué sur le plan. On trouve aussi une chose intéressante, c'est une sorte de couloir ici qui a été construit plus tard dans l'histoire de la Maison pour retenir et pour étancher si on veut bien cette façade qui était très exposée aux eaux de ruissellement qui arrivaient depuis le bord de la forêt. On a aussi la terrasse bien sûr qui donne sur le grand salon et la cafétéria qui s'ouvre sur la pelouse. On a dans l'élargissement le petit escalier qui va rejoindre l'allée et on a aussi un accès de service pour les livraisons.



Le plan de l'étage maintenant où on retrouve l'ascenseur. Un atelier dans la partie nord et l'escalier qui donne accès à une salle polyvalente ouverte. C'est l'extension qu'on vous propose à la place de l'ancienne annexe de chimie, dont on parlait tout à l'heure, qui s'est effondrée. Nous proposons de reconstruire un volume qui sera assez contrasté par rapport à cette enveloppe qui est avec des fenêtres traditionnelles. Là c'est une enveloppe qui est entièrement vitrée et qui s'ouvre vers le paysage. On va refaire l'escalier pour redonner une sortie vers l'extérieur. On retrouve les pièces plus fermées comme je vous montrais tout à l'heure sur le schéma. Ici, vers les sanitaires, un deuxième accès vers la grande salle.



Le plan de tout en haut, sous les toits, dans la charpente. C'est ici qu'il y aura la grande salle polyvalente pour 150 personnes et de 150 m<sup>2</sup>. On a un accès et une sortie de secours. L'accès principal se fait depuis l'ascenseur et la cage d'escalier. Au Nord toujours on a un atelier dédié à la poterie.

INTERIEUR DE LA POLYVALENTE DANS LES LOBBYS POUR DE FORTISSI



Une image ici, où on voit l'espace de la grande salle polyvalente en haut que vous pouvez imaginer. On a cette charpente, ce toit qui est déjà refait. C'est une chose de gagné. Il faudra par contre l'isoler et lui donner une qualité acoustique.



Une autre image ici de ces espaces continus, de ces espaces ouverts comme on se les imagine. C'est l'esprit qu'on aimerait donner à ces espaces ouverts. C'est-à-dire quelque chose d'un peu plus neutre et de moins chargé que des espaces fermés qui sont plus préservés.

INTERIEUR DE LA POLYVALENTE DANS LES LOBBYS POUR DE FORTISSI

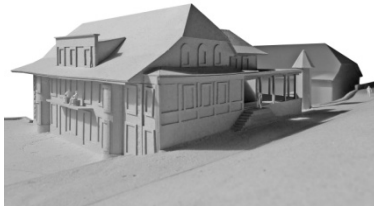


Ici une vue de l'extension dont je vous parlais tout à l'heure qui a remplacé l'annexe de chimie. Ici nous avons une vue vers l'Est, sur la pente boisée et c'est un espace entièrement vitré d'environ 36m<sup>2</sup>.

UNE VUE EXTÉRIEURE DE LA NOUVELLE EXTENSION



Une vue extérieure, c'est pas mal pour travailler, pour savoir dans quel esprit on veut intégrer cette Maison dans son environnement, c'est important aussi pour les monuments et site qui attachent énormément de valeur au respect de l'histoire de cette Maison.



Pour conclure, la maquette. Je vous invite tous à venir la regarder. On peut voir ce que ça représente: les mouvements de terrain, les escaliers, les parcours autour de la Maison. Bien sûr vous avez aussi les plans qui sont affichés derrière vous et vous pouvez sans autre y jeter un œil et nous poser toutes vos questions.

### **M. Marlève**

Merci beaucoup. Alors pour la suite de l'après-midi vous allez pouvoir vous lever un peu. Il y a plein de choses à voir, plein de choses à faire. Déjà pour toutes les personnes qui étaient sur la partie gauche qui ont eu la malchance d'avoir deux personnes droitières qui présentaient, il y a les plans qui sont affichés là-bas que vous verrez parfaitement bien. Il y a également différentes personnes qui sont disponibles pour pouvoir vous expliquer.

Il y a 14 ateliers participatifs qu'on a mis sur pieds. Ces ateliers participatifs expliquent ce que vous, en tant qu'habitant, vous pouvez faire pour que cette Maison corresponde le plus possible à vos attentes. On part du principe que lorsqu'on fédère l'intelligence et la force ça donne de meilleures choses. Vous allez pouvoir aller voir ces panneaux en carton pour regarder un petit peu ce qui vous intéresserait de faire, quelles sont les choses qui vous plaisent. Je vais vous les citer brièvement les ateliers, et il y a des gens aux ateliers aussi qui sont à votre disposition pour vous orienter.

- Alors, dans les ateliers participatifs il y aura tout ce qui est de l'organisation de vider la Maison du Désert.
- Il y a une commission cuisine qui existe déjà en partie parce qu'il fallait donner des informations assez rapidement pour pouvoir avancer.
- Il y a une commission pour donner des informations pour la signalétique dans la Maison.
- Il y a une grosse commission qui est décortiquée en plusieurs parties, pour éviter que vous ayez à passer vos samedis de ces deux prochaines années dans la Maison, qui sera sur tout ce qui est mobilier et matériel dans la Maison. Le mobilier fixe sera mis à disposition avec la Maison. Tout ce qui concerne le petit mobilier, on pense à des tables ou des chaises, toutes ces choses-là, c'est des choses qui reviendront aux habitants. A choisir mais aussi à financer d'une manière ou d'une autre. Donc il y aura toute une notion de recherche de fonds qui est assez importante.
- Au niveau des aménagements extérieurs, bien que les contraintes soient très grandes, il y a une commission qui peut approcher le SPADOM, le service des parcs et domaines. Que vous en tant qu'habitant puissiez aussi dans le cadre de la rénovation de ce parc avoir votre mot à dire.
- Il y a une commission qui concerne l'organisation des Forum comme celui-là. Pour l'instant il a été organisé par un certain nombre de personnes mais il est tout à fait possible qu'il y ait d'autres personnes qui puissent venir pour rajouter des idées et des compétences.
- Il y a une commission de présentation d'éléments spécifiques à la Maison, avec la volonté de pouvoir documenter au travers de conférences, vous verrez la forme que ça doit prendre, c'est à la commission de choisir. Le but est de documenter un peu l'histoire de cette Maison,

des éléments architecturaux spécifiques, toutes ces choses qui peuvent être construites avec M. Baud, par exemple, et en fonction des envies et des besoins de chacun. Ça permet aussi un petit peu de faire patienter les gens pendant ces deux prochaines années, qu'est-ce que c'est que cette Maison qui a aussi une histoire très importante et c'est l'occasion de s'enrichir aussi.

- Une 8<sup>ème</sup> commission qui concernera le déménagement du Centre Socioculturel de Boisy. Celle-là elle aura lieu un peu plus tard. Ces commissions elles ont lieu sur ces deux prochaines années. Il y en a qui ne commencent que dans une année, d'autres assez rapidement. Vous aurez toutes les précisions sur les tableaux.
- Une commission qui concernera les recommandations à faire en ce qui concerne l'œuvre artistique. L'usage est qu'il y ait une œuvre artistique avec chaque construction de la Ville. Cette commission fera des recommandations sur la forme que doit prendre cette œuvre.
- Il y a une commission assez importante sur la gouvernance. La Maison n'existant pas, on ne sait pas bien encore comment elle va se structurer et ça a une grande importance. Le Centre Socioculturel a une structure actuellement, les choses vont évoluer, changer.
- Il y aura une commission qui sera utile au moment de l'ouverture. C'est tout ce qui est par rapport aux locations, à l'usage des salles. Qui est ce qui a la droit, pourquoi, et à quel titre d'utiliser les salles. Ça on sait que si on est prêt le jour de l'ouverture, ça évite d'être coincé au tout début.
- Une commission musicale, quelle est la place de la musique dans cette Maison ?
- Une commission de travaux de finition et de peinture, notamment la partie servante de la Maison où il y a les ateliers. Là il y aura des choses à faire plus manuelles à faire, on n'a pas encore fixé exactement lesquelles.
- Et enfin, une commission qui concerne la signalétique hors de la Maison, c'est comment faire en sorte que cette Maison puisse être vue plus loin, et donc comment faire en sorte que les habitants puissent s'approprier cette Maison en pensant qu'elle est aussi faite pour eux. Donc aussi des éléments urbanistiques tout à fait intéressants.

Alors ça c'est les ateliers participatifs, on vous invite à aller voir. Sur chaque feuille il y a les rôles que vous pouvez choisir. Il y a des rôles plutôt manuels, il y a des rôles plutôt de séance. Il faut trouver ce qui vous intéresse, mais c'est important que vous puissiez prendre votre place maintenant. On essaye aussi de mettre ce qu'engageait chacun des rôles parce que les gens ont toujours peur du mythe, qui n'est pas toujours un mythe, du bénévolat où on donne un doigt et après on se fait manger un bras. On a essayé d'évaluer ce que ça demandait comme implication et à quelle période dans ces deux prochaines années. Donc trouvez ce qui vous intéresse. Des personnes sont là pour vous donner toutes les informations et vous pouvez vous inscrire. Pour finir, il y a encore vers le flips hart avec une question « Quel nom pour cette Maison ? ». On parle de Maison du Désert. On s'est rendu compte que cette Maison n'avait pas de nom à proprement dire. Qu'est-ce qu'on fait ? On a bien besoin de votre avis parce qu'il faut qu'on réfléchisse à ça. Ça paraît anodin comme ça mais ce n'est pas du tout anodin.

Maintenant il y a encore un autre point ; il y a plein de personnes qui sont venus là avec souvent une double casquette, à savoir ils sont souvent habitants et puis des fois autre chose. Ils sont là aussi pour être à votre disposition pour vous rencontrer. Comme ça j'imagine qu'il y a une personne du Jardin des Livres qui est Anne, on a aussi quelqu'un qui fait un Service d'écriture, il y a deux représentants du Terrain d'Aventure, Caroline et Philippe, y a des représentants du Laboratoire du Désert M. Racine et Bernard, il y a un représentant de l'Espace 44, Eric, il y a Jean-Michel qui représente le Trob qui est le service d'échange local à Boisy, Josette qui représente le « réseau de proximité » qui est un réseau qui regroupe différentes institutions et habitants du quartier pour mener un peu des projets dans le quartier 1004. Si vous avez des questions c'est l'occasion de les

approcher, c'est pour cela que tout le monde à une petite étiquette sur son pullover. Avant de partir, il y a une liste de présence qui est en train de circuler, les derniers rangs avant de partir venez la signer, comme ça on peut vous faire suivre les informations.

Il y aura un apéro, mais comme on connaît les gens on va ouvrir l'apéro seulement dans un petit moment parce que sinon vous allez tous muter vers ces tables sans passer par les ateliers. Donc, stratégique, on va attendre un petit moment. En fait on va juste aller chercher les bouteilles qui sont au frais, les choses comme ça, donc on va juste attendre un petit peu avant l'apéro.

Voilà pour l'organisation. Si vous avez des questions, des choses comme cela, venez directement vers les gens, et si vous avez une question globale maintenant en ce qui concerne l'organisation ? Est-ce le cas ? Non, alors je vous souhaite une bonne visite, une bonne rencontre avec les gens.

**M. Cherix**

Juste avant de terminer, j'aimerais revenir sur le Forum d'il y a deux ans. Nous avons demandé à ce que le projet soit présenté avant la mise à l'enquête. Alors je tiens au nom des habitants à remercier Monsieur Oscar Tosato, municipal, d'avoir accédé à notre requête, ainsi qu'aux architectes d'avoir présenté ce projet qui est absolument remarquable pour notre quartier et je pense que c'est vraiment quelque chose de vous voir aussi nombreux, à nouveau, chaque année, ici à ce Forum des habitants, c'est clair que ça va être un très, très beau projet. En votre nom je me permets de les remercier.

**M. Marlève**

Ça me permet de remercier toutes les personnes qui se sont impliquées pour organiser cet après-midi, parce qu'on l'a fait dans un temps record. Il fallait tout goupiller en fonction de beaucoup de calendriers qui n'étaient pas toujours faciles à concilier, mais on a réussi. Il y a tout un nombre de personnes qui se sont impliquées que ce soit les habitants du quartier et les membres de commissions qui existent déjà ou mes collègues.